



## héritier prioritaire sur proposition d'achat?

Par **mariannedrome**, le **31/07/2011** à **12:06**

Ma mère est héritière indirecte (succession de son cousin germain). Elle vient de recevoir l'estimation des biens par le notaire. Elle serait intéressée par certains biens. Sera-t-elle prioritaire pour acheter au prix de l'évaluation si les autres cousins ne sont pas intéressés? Le notaire peut-il décider de vendre au plus offrant même si ce n'est pas un héritier?

Merci de vos réponses

Par **Domil**, le **31/07/2011** à **15:11**

Quels types de bien ?

Par **mariannedrome**, le **31/07/2011** à **20:32**

des terres agricoles essentiellement :-)

Par **Domil**, le **31/07/2011** à **22:36**

Deux possibilités

- soit les terres après la succession se retrouvent en indivision, et le co-indivisaire est prioritaire (si tant que la réglementation en vigueur concernant les terres agricoles est respectées)

- soit la succession se clot par l'attribution de lot et il faut acheter en procédure normale

Voir aussi avec le notaire et les co-héritiers pour hériter des terres en payant une soulte

Par **mariannedrome**, le **01/08/2011** à **06:49**

merci pour ces réponses... je transmets à mes parents !